

États-Unis – Iran : trêve stratégique, territorialisation des mers et recomposition des souverainetés économiques

Ormuz, Versailles, le Golfe et l'Afrique atlantique : lecture critique d'une désescalade sous contrainte



Par **NOUR Mohamed Rida**

Président fondateur du CMEADD

Juin 2026

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'accord intérimaire entre les États-Unis et l'Iran ne consacre pas une paix durable. Il organise une désescalade contrainte, dictée par le coût militaire, énergétique, politique et économique de l'affrontement. Son intérêt stratégique tient moins à sa portée juridique immédiate qu'à ce qu'il révèle : l'Iran a transformé le détroit d'Ormuz en levier de pression systémique ; les États-Unis cherchent une sortie maîtrisée ; Israël voit sa marge d'action partiellement contrainte ; les monarchies du Golfe refusent d'être traitées comme de simples financeurs ; la Chine amortit le choc selon ses intérêts ; l'Europe, bien qu'affectée, demeure marginalisée dans la décision. Cette séquence confirme surtout l'entrée dans une ère de « permacrise », où la souveraineté ne se mesure plus seulement au territoire, mais à la maîtrise des flux, des ports, de l'énergie, des chaînes de valeur et des capacités industrielles.

Introduction

L'accord intérimaire conclu entre Washington et Téhéran intervient dans une séquence où s'entrecroisent plusieurs dossiers : la sécurité maritime dans le détroit d'Ormuz, le contentieux nucléaire iranien, la pression des sanctions américaines et la vulnérabilité des économies dépendantes des flux énergétiques mondiaux.

La question centrale n'est donc pas de savoir si cet accord constitue une victoire ou une défaite. Elle est de déterminer s'il peut transformer une suspension tactique de l'affrontement en mécanisme durable de stabilisation. À ce stade, la réponse demeure prudente : l'accord ouvre une trêve, mais ne règle ni le nucléaire, ni les proxys, ni la sécurité régionale, ni les conditions juridiques, énergétiques et industrielles d'une véritable normalisation.

Cette crise impose également une lecture plus large. Ormuz n'est pas seulement un détroit. Il est le symptôme d'une mondialisation devenue vulnérable, où les mers ne sont plus de simples

espaces neutres de circulation, mais des espaces de puissance, de blocage, de tarification, de surveillance et de coercition.

I. Une trêve stratégique sous contrainte

L'accord doit d'abord être lu comme un instrument de gestion du risque. Il suspend l'escalade, crée une fenêtre de négociation et permet la réouverture progressive des flux maritimes. Mais il ne constitue pas un règlement global du conflit.

Sa logique est réaliste. Les deux parties acceptent de négocier parce que la poursuite de la confrontation devient trop coûteuse. Pour Washington, l'enjeu est d'éviter l'enlèvement militaire, la hausse des prix de l'énergie, l'extension régionale du conflit et l'affaiblissement politique interne. Pour Téhéran, l'objectif est d'obtenir une respiration économique, de préserver le régime et de transformer sa résistance en gain diplomatique.

Dans cette perspective, le détroit d'Ormuz occupe une place centrale. L'Iran a démontré qu'il pouvait déplacer le rapport de force du terrain militaire vers l'économie mondiale. En perturbant ou en conditionnant la navigation, Téhéran transforme sa géographie en instrument de négociation. Il n'a pas besoin de vaincre militairement les États-Unis pour peser. Il lui suffit de rendre la stabilité maritime trop coûteuse à ignorer.

Ormuz devient ainsi un levier de souveraineté coercitive. La puissance iranienne repose moins sur sa capacité à dominer directement que sur sa capacité à perturber les interdépendances mondiales. Cette capacité donne à Téhéran une profondeur stratégique que la seule comparaison militaire avec Washington ne permet pas de mesurer.

L'accord révèle aussi une limite classique de la puissance américaine. La supériorité militaire ne produit pas nécessairement un résultat politique durable. Washington conserve une capacité de frappe considérable, mais cette capacité se heurte à trois contraintes. La première est géographique : l'Iran dispose d'une profondeur territoriale et d'une position stratégique sur Ormuz. La deuxième est économique : toute perturbation durable du détroit affecte les marchés énergétiques, les coûts du transport, l'inflation et la consommation. La troisième est systémique : les États-Unis doivent déjà répartir leurs moyens entre la Chine, la Russie, l'Ukraine, l'Indo-Pacifique et la compétition technologique mondiale.

Dans ce contexte, l'accord n'est pas un retour au multilatéralisme par conviction. Il est d'abord une décision de limitation des coûts.

La principale faiblesse du dispositif demeure toutefois le traitement différé du nucléaire iranien. La trêve peut suspendre les combats, mais elle ne règle pas le cœur du contentieux. Le dossier nucléaire exige des engagements précis : niveau d'enrichissement, sort des stocks d'uranium, accès des inspecteurs, rôle de l'AIEA, calendrier de vérification, sanctions réversibles et garanties de mise en œuvre. En l'absence de ces éléments, la désescalade reste vulnérable.

L'accord traite ainsi l'urgence militaire et maritime avant le problème stratégique de fond. Cette dissociation crée une fragilité structurelle : les bénéfices politiques et économiques peuvent être

immédiats, tandis que les concessions nucléaires restent incertaines, techniques et contestables. Tant que le nucléaire reste marginalisé, la trêve demeure réversible.

II. Versailles : diplomatie symbolique et politique intérieure américaine

La séquence de Versailles constitue un élément politique central. Elle ne relève pas d'un simple décor protocolaire : elle participe pleinement au message.

En inscrivant la signature dans un lieu chargé d'Histoire, Donald Trump donne à l'accord les apparences d'un moment fondateur. Cette scénographie lui permet aussi de reprendre l'initiative narrative dans une séquence où les concessions américaines pouvaient être interprétées comme un recul. La puissance du symbole vient ainsi compenser l'incertitude du fond.

Versailles produit alors un triple effet politique. L'accord est d'abord enveloppé dans une dramaturgie historique. La France se trouve ensuite associée à une séquence dont elle n'a pas été l'architecte principal. Enfin, l'acte de signature devient une démonstration de pouvoir personnel : celui qui signe cherche à apparaître comme celui qui décide, fixe le tempo et distribue les responsabilités.

Cette dimension symbolique rejoint la politique intérieure américaine. En signant lui-même l'accord, Donald Trump cherche à apparaître comme l'auteur de la désescalade et à en retirer le bénéfice politique. Mais il limite en même temps son exposition : si les négociations échouent ensuite, la responsabilité pourra être attribuée à ceux qui auront conduit la phase suivante, notamment J. D. Vance.

L'accord ne répond donc pas seulement à un objectif diplomatique. Il sert aussi à construire une image politique : présenter une concession nécessaire comme une réussite personnelle, utile dans le débat électoral américain et dans la compétition interne au camp républicain.

La diplomatie devient ici un théâtre d'autorité. La forme n'accompagne pas seulement le fond ; elle contribue à le fabriquer.

III. Les fragilités régionales : Israël, Liban, Golfe et équilibre interne iranien

L'accord américano-iranien ne neutralise pas automatiquement les théâtres périphériques. Sa solidité dépendra en grande partie de sa capacité à contenir les dynamiques régionales qui échappent au strict face-à-face entre Washington et Téhéran.

Le Liban constitue l'un des principaux tests. Israël peut chercher à préserver sa liberté d'action contre le Hezbollah, notamment pour maintenir la pression sur le front nord. L'Iran, de son côté, peut choisir de limiter sa réaction afin de ne pas compromettre les bénéfices de l'accord. Cette situation ouvre une zone grise : des frappes limitées peuvent être tolérées, mais une escalade majeure pourrait remettre en cause toute la logique de désescalade.

Le Liban devient ainsi le laboratoire de la trêve. Il montre que la stabilité régionale ne dépend pas uniquement des États signataires, mais aussi des acteurs para-étatiques, des équilibres internes, des garanties extérieures et de la capacité américaine à discipliner ses alliés.

Le rôle des monarchies du Golfe constitue un autre point sensible. Leur contribution financière éventuelle à la reconstruction iranienne ne peut pas être considérée comme acquise. Ces États peuvent être sollicités, mais ils n'ont pas nécessairement intérêt à financer les conséquences d'une guerre qu'ils n'ont pas voulue.

Cette question révèle une transformation profonde du Golfe. Les États de la région ne sont plus de simples exécutants de la stratégie américaine. Ils poursuivent leurs propres intérêts : stabilité régionale, diversification économique, sécurité énergétique, équilibre entre Washington, Pékin et Téhéran. Leur implication devra donc être négociée sur des bases précises. Sans gouvernance claire, sans garanties politiques et sans mécanisme transparent de financement, tout fonds de reconstruction risque de rester un outil d'affichage diplomatique plutôt qu'un véritable instrument de stabilisation.

L'équilibre interne iranien ajoute une incertitude supplémentaire. L'accord ne doit pas être interprété comme l'expression d'une unité parfaite du pouvoir iranien. Il peut au contraire révéler des tensions entre présidence, diplomatie, Guide, Gardiens de la révolution et factions les plus dures. Le régime peut accepter l'accord pour garantir sa survie, obtenir une respiration économique et réduire la pression sociale. Mais les acteurs les plus radicaux peuvent aussi le traiter comme une pause tactique, en se réservant la possibilité de reprendre la main si les gains attendus ne se matérialisent pas.

La fragilité de l'accord tient donc à sa dépendance simultanée à trois niveaux : la relation bilatérale entre Washington et Téhéran, l'équilibre régional autour d'Israël et du Liban, et la cohésion interne du pouvoir iranien.

IV. La crise d'Ormuz comme révélateur : puissance chinoise, fragilité européenne et souveraineté industrielle

La crise confirme une mutation fondamentale : les espaces maritimes ne peuvent plus être interprétés comme de simples couloirs neutres de libre-échange. Ils deviennent des espaces stratégiques exposés au contrôle, au blocage, à la militarisation et à la compétition normative.

Ormuz s'inscrit dans une séquence plus large : tensions en mer Rouge, pressions autour de Taïwan, militarisation de la mer de Chine méridionale, vulnérabilité de Suez et vulnérabilité des économies européennes, africaines et asiatiques à une mondialisation maritime structurée par quelques corridors stratégiques. La mer n'est plus seulement un espace de circulation. Elle devient un espace de souveraineté fonctionnelle.

Cette évolution oblige les États à repenser leur sécurité économique. La liberté de navigation ne peut plus être tenue pour acquise. Elle dépend désormais d'un rapport de force, d'une capacité de projection, d'alliances, de moyens navals, d'infrastructures portuaires et d'une diplomatie maritime crédible.

Dans cette recomposition, la Chine apparaît comme l'un des bénéficiaires indirects de la crise. Elle évite l'engagement militaire, préserve ses intérêts énergétiques, observe l'usure américaine et peut se positionner économiquement dans la phase de reconstruction. Son rôle ne se limite toutefois pas à l'observation. La crise montre aussi sa capacité à amortir certains chocs en

ajustant ses importations, en diversifiant son mix énergétique et en transférant une partie de la pression vers d'autres sources, notamment le charbon. Cette capacité d'ajustement donne à Pékin une marge que l'Europe ne possède pas au même degré.

La stratégie chinoise repose sur la *patience*. Pékin n'a pas besoin de produire la crise. Il lui suffit de tirer profit des coûts supportés par d'autres. Si les sanctions sont allégées, les entreprises chinoises peuvent revenir en Iran dans les infrastructures, l'énergie, les transports et la reconstruction. La Chine n'est pas nécessairement le vainqueur absolu, mais elle est l'acteur qui supporte le moins de coûts pour des bénéfices potentiels élevés.

L'Europe se trouve dans une position plus inconfortable. Elle subit les conséquences économiques de la crise, tout en restant largement périphérique dans sa résolution. Cette marginalisation est stratégique. L'Europe demeure un marché majeur, dispose d'épargne, de compétences scientifiques, d'actifs industriels et d'une puissance réglementaire considérable. Pourtant, elle peine à transformer ce poids économique en capacité géopolitique. Elle est affectée par les crises énergétiques, commerciales et maritimes, mais intervient souvent après coup, comme gestionnaire des conséquences plutôt que comme architecte des décisions.

Cette faiblesse nourrit un déficit de confiance. Les investisseurs, les partenaires extérieurs et les États concurrents évaluent l'Europe non seulement à partir de ses ressources, mais aussi à partir de sa capacité à décider, financer, protéger et arbitrer. L'Europe n'est donc pas seulement confrontée à une crise énergétique. Elle est confrontée à une crise de puissance.

La baisse du pétrole après l'annonce de l'accord ne doit pas masquer cette réalité. Une détente des prix ne signifie pas un retour immédiat à la normale. Plusieurs effets peuvent persister : reconstitution des stocks, infrastructures endommagées, coûts logistiques, incertitude des marchés, ralentissement de l'investissement, prudence des ménages et maintien de certaines pressions inflationnistes. Le risque n'est pas nécessairement une stagflation comparable aux années 1970, mais une combinaison plus modérée : croissance faible, inflation persistante, investissement insuffisant et confiance dégradée.

La confiance devient ici une variable économique stratégique. Les ménages consomment moins lorsqu'ils anticipent l'instabilité. Les entreprises investissent moins lorsqu'elles doutent de la stabilité énergétique, commerciale ou politique. Les États perdent en crédibilité lorsqu'ils apparaissent dépendants de décisions prises ailleurs. Le retour à la normale est donc possible sur les marchés, mais beaucoup moins évident dans les structures économiques.

La crise doit dès lors être comprise comme un moment de décision. Elle oblige les Européens à choisir entre deux attitudes : attendre la prochaine perturbation ou construire une souveraineté plus robuste. Cette souveraineté passe par la réindustrialisation, la sécurisation des chaînes d'approvisionnement, la transition énergétique, la défense, la santé, les semi-conducteurs, l'hydrogène, l'acier bas carbone, le nucléaire, les infrastructures numériques et l'intelligence artificielle.

Mais l'enjeu central demeure l'arbitrage. Aucun État ne peut tout financer en même temps. Il faut déterminer ce qui sert réellement la souveraineté économique. Les data centers, l'acier bas

carbone, l'hydrogène, la défense, la santé et les semi-conducteurs ne répondent pas aux mêmes priorités. Le choix industriel devient donc un choix géopolitique.

Le risque serait de croire que la baisse du pétrole clôt le débat. Au contraire, elle peut produire un relâchement dangereux : l'illusion du retour à la normale peut ralentir la transition énergétique et retarder les investissements de souveraineté.

V. Afrique et Maroc : de l'exposition aux chocs à la maîtrise des flux

Pour le continent africain, l'impact de cette crise est indirect mais réel. Il passe d'abord par l'énergie. Toute perturbation d'Ormuz affecte les prix du pétrole, du gaz, du transport maritime et des intrants. Les économies africaines importatrices d'énergie sont particulièrement exposées à cette inflation importée.

Le deuxième enjeu est maritime. Ormuz rappelle que les détroits et corridors stratégiques constituent des infrastructures géopolitiques. Bab el-Mandeb, Suez, Gibraltar, le canal du Mozambique et l'Atlantique africain doivent être pensés comme des espaces de souveraineté fonctionnelle.

Le troisième enjeu est industriel. L'Afrique ne peut pas rester uniquement consommatrice des chocs mondiaux. Elle doit renforcer ses capacités de transformation, ses chaînes logistiques, ses interconnexions énergétiques, ses capacités portuaires et ses instruments de négociation collective.

Le quatrième enjeu est diplomatique. L'affaiblissement relatif de la capacité occidentale à imposer seule un ordre régional ouvre des marges de manœuvre aux États africains, mais accroît aussi les pressions concurrentes entre puissances. L'Afrique peut bénéficier du multipolarisme, mais seulement si elle renforce ses capacités de négociation, de planification et d'intégration régionale.

Pour le Maroc, les implications sont indirectes mais stratégiques. Le premier enjeu concerne la sécurité énergétique. Même lorsqu'un pays n'est pas directement dépendant d'un fournisseur donné, il reste exposé aux prix mondiaux. Une nouvelle crise à Ormuz peut donc affecter les coûts d'importation, les prix internes et la compétitivité économique.

Le deuxième enjeu concerne la stratégie atlantique. La crise confirme l'importance des corridors alternatifs, des ports, des chaînes logistiques et de la profondeur africaine. Dans cette perspective, le positionnement atlantique du Maroc acquiert une valeur stratégique accrue.

Le troisième enjeu concerne la souveraineté industrielle. Le Maroc doit penser sa compétitivité à partir de ses capacités énergétiques, logistiques, portuaires, industrielles et technologiques. L'objectif n'est pas l'autarcie, mais la réduction des dépendances critiques.

Le quatrième enjeu concerne l'énergie décarbonée. Dans un monde exposé aux chocs pétroliers, les capacités renouvelables, les interconnexions électriques, l'hydrogène vert et les infrastructures énergétiques deviennent des instruments de puissance. Le Maroc dispose ici d'un

levier stratégique s'il parvient à articuler transition énergétique, industrialisation et projection africaine.

Le cinquième enjeu concerne la *diplomatie d'équilibre*. Le Maroc doit maintenir une lecture réaliste des rapports de force entre États-Unis, Europe, Golfe, Chine, Iran et espace africain. Sa marge de manœuvre repose sur sa capacité à articuler stabilité interne, projection africaine, ancrage euro-méditerranéen, façade atlantique et crédibilité institutionnelle.

Il en ressort une leçon centrale : la souveraineté contemporaine ne se limite pas au contrôle territorial. Elle dépend de la maîtrise des flux, des ports, des routes, de l'énergie, des alliances, des investissements et de la capacité à anticiper les ruptures géopolitiques.

Points de vigilance

Plusieurs éléments restent fragiles et devront être vérifiés avant toute conclusion définitive.

- Le contenu intégral du mémorandum doit être examiné.
- Le rôle exact de l'AIEA dans le volet nucléaire doit être clarifié.
- Le statut juridique de toute tarification ou restriction liée au détroit d'Ormuz doit être confronté au droit international de la mer.
- La gouvernance du fonds de reconstruction reste incertaine.
- La position exacte des pays du Golfe doit être appréciée à partir de déclarations officielles et non d'inférences.
- La capacité de l'accord à survivre aux tensions israélo-libanaises reste incertaine.
- L'ampleur réelle du choc inflationniste post-crise doit être distinguée de l'effet psychologique immédiat.

Conclusion

L'accord intérimaire États-Unis-Iran ne fonde pas une paix régionale. Il organise une trêve stratégique sous contrainte. Sa force est de suspendre l'urgence. Sa faiblesse est de différer les problèmes essentiels.

Son intérêt principal tient à la recomposition du rapport de force qu'il laisse apparaître. En faisant d'Ormuz un levier de puissance, l'Iran montre que sa capacité d'influence ne se limite pas au champ militaire. Les États-Unis, de leur côté, reconnaissent implicitement les limites d'une coercition qui ne suffit plus à produire un résultat politique durable. Israël continue de tester les marges de sa liberté d'action, tandis que les pays du Golfe refusent d'être réduits au rôle de simples financeurs d'une crise qu'ils n'ont pas voulue. La Chine, plus prudente, avance comme bénéficiaire indirect et stabilisateur intéressé. L'Europe, enfin, mesure une nouvelle fois l'écart entre son poids économique et sa capacité géopolitique réelle.

La crise impose enfin une conclusion plus large : il n'y aura pas de retour pur et simple à la normale, puisque la normalité devient la succession des crises. La souveraineté doit donc être pensée non comme une réaction ponctuelle, mais comme une architecture permanente : énergie, industrie, logistique, ports, défense, technologie, droit, diplomatie et capacité d'arbitrage.

Pour l'Afrique et pour le Maroc, cette séquence constitue un avertissement stratégique. Dans un monde où les détroits deviennent des instruments de coercition, ceux qui maîtrisent les flux, les infrastructures, les alliances et les capacités productives disposent d'une souveraineté réelle. Les autres demeurent tributaires de décisions conçues hors de leur portée.

Bibliographie indicative

Chatham House (2025). *The US and Iran are on the road to escalation. Europe can and should create an off-ramp.*

Council on Foreign Relations (2026). *Trump's Iran Deal: What We Know So Far.*

U.S. Energy Information Administration (2026). *World Oil Transit Chokepoints.*

Reuters (2026). *White House sends text of interim US-Iran agreement to US Congress.*

Reuters (2026). *Iran deal includes \$300 billion fund, more than half of which already committed, source says.*

Reuters (2026). *First tankers cross Strait after Iran deal; Israeli strikes stir doubt in Lebanon.*

Les analyses et opinions exprimées dans cette note n'engagent que leur auteur et ne reflètent pas nécessairement une position officielle du CMEADD.